

Auvergne laïque

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 439 • NOVEMBRE 2012



DOSSIER
Enseigner
aujourd'hui P. 4/5



ÉDITO

La refondation...

Depuis quelques années, le mal-être scolaire est dénoncé...

Et le rapport de la concertation relative à la refondation de l'école de la République met l'accent sur cet état qui touche un nombre non négligeable d'enfants et par ricochet, parents et enseignants...

Une refondation qui de toute évidence devra redonner sens et réalité à l'école de la République...

Pourquoi refonder l'école ? Que lui reproche-t-on ?

Elle n'occupe pas le rang du premier de la classe au niveau international... et la situation irait en se dégradant... Elle n'assure pas la réussite pour tous... Elle laisse sur le chemin un nombre toujours plus important de jeunes issus des milieux les plus fragiles socialement... Elle a le plus grand mal à intégrer les enfants de l'immigration qui enrichissent notre communauté nationale... Elle peine à entrer dans le XXI^e siècle... Et la liste est longue des inégalités dénoncées : inégalités sociales, d'offre scolaire, de financement, de conditions d'enseignement... car les moyens qui lui sont alloués seraient en net retrait par rapport à ce que l'on observe dans les pays de l'OCDE.

Bref, la politique de massification a échoué au plan qualitatif, ce qui est un échec de la démocratie et l'école républicaine s'est en partie vidée de son sens, faute d'un projet politique fort et partagé. Et pourtant, notre école dispose aussi de beaux atouts qui devraient nous autoriser à dépasser les discours fatalistes... : une jeunesse de plus en plus nombreuse, de jeunes diplômés de plus en plus nombreux grâce aux réformes qui en quarante ans se sont imposées : baccalauréat, décentralisation... des enseignants de talent, dévoués et militants...

Alors, qu'attend-on de l'école ? "Chacun s'accorde à reconnaître la place centrale de l'école comme lieu d'acquisitions et d'apprentissages, comme facteur d'intégration sociale, comme instrument de la promesse républicaine : celle d'un égal accès au savoir, un savoir qui instruit, éduque, émancipe et permet l'insertion dans la société" (1)...

Alors, c'est un changement en profondeur qu'il conviendra d'opérer, comme l'a souhaité le nouveau président de la République... et l'idée d'accorder une priorité à l'école primaire parce qu'elle représente le niveau essentiel aux acquisitions et la remise en question des rythmes de l'école rejoignent les propositions de la Ligue dont les considérations et propositions récentes sont en pleine adéquation avec le projet avancé...

On sait que l'éducation est un problème complexe et que l'école ne peut pas tout seule mais qu'elle concerne de nombreux secteurs de l'action publique, les familles et le monde associatif qu'elle interroge et sollicite...

Nous devons être prêts à prendre toute la place qui nous reviendra pour participer à la réussite de la refondation de l'école.

(1) Refondation de l'école de la République rapport de la concertation - Avant-propos.

G. Chanel

Le beau métier

Dans une conférence également intitulée "Enseigner aujourd'hui", donnée voilà un peu plus de dix ans à l'IUFM de Clermont-Ferrand, Philippe Meirieu, professeur en science de l'éducation à Lyon 2, insistait alors sur l'importance de l'adverbe "aujourd'hui" ; il mettait en garde contre deux tentations qui traversent inlassablement toute réflexion sur l'école et pervertissent tout projet de réforme.

Se défier de la nostalgie d'abord qui enferme l'école dans l'archaïsme ; il faut en finir avec le fantasme de cet élève docile, maîtrisant le calcul et l'orthographe et remportant brillamment le certificat d'études. Ne pas céder ensuite aux illusions de la modernité, en particulier de la modernité technologique qui tend à assimiler le système scolaire à un système industriel dont il faut à tout prix viser la performance. On a voulu mettre un ordinateur dans chaque cartable ; on introduit aujourd'hui le numérique à l'école (voir notre article) : ces innovations sont nécessaires si l'on ne veut pas frapper l'apprentissage d'une autre forme d'archaïsme. Il faut toutefois se garder d'en attendre des miracles, ne pas succomber au mythe de la toute-puissance informatique, l'ordinateur n'étant rien d'autre qu'un outil de recherche et de documentation (au même titre que le dictionnaire) techniquement perfectionné. Rien ne pourra jamais remplacer les vrais outils de la transmission, à savoir la médiation humaine de la parole incarnée dans un être témoin de son savoir, la parole inscrite dans le livre, s'exprimant par l'écriture et dont l'efficacité peut s'appuyer sur les progrès de la technologie sans y être cependant sacrifiée. Le philosophe Alain déclarait que "l'école doit être résolument retardataire" ; il y a dans ce paradoxe toute la singularité de l'école, à la fois ouverte sur les savoirs et les progrès, mais fermée aux illusions de la mode et aux engouements



provisaires des jeux et des marchés qui veulent introduire dans son enceinte l'illusion de la vie. L'école d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec l'école tranquille d'autrefois, fréquentée par les petits paysans qu'elle fortifiait d'un vrai capital de connaissances ; le certificat d'études ouvrait les portes d'une société sans chômage ni violence et le maître pouvait tranquillement asseoir son autorité infaillible et soutenir sans peine la concurrence du prêtre. Enseigner aujourd'hui, pour nos jeunes collègues, c'est une autre paire de manches ; la suppression de la formation opérée par le précédent gouvernement est à ce titre une catastrophe qui jette les jeunes maîtres dans la fosse aux lions.

Selon Philippe Meirieu qui s'exprime dans *Les idées en mouvement*, la refondation de l'école - envisagée par le gouvernement actuel - passe par trois priorités : "reconstruire du collectif" dans un système gagné par l'âpreté de l'individualisme et où la solitude et l'isolement frappent à la fois l'élève et le professeur ; faire de l'école "un lieu de culture" où se mobilise l'intelligence et dont le moteur serait le désir et le plaisir de réussir ; priorités que seule permettra la formation pédagogique de tous les cadres d'enseignement. À ce prix peut-être peut-on espérer qu'il est encore possible d'enseigner au service véritable des hommes d'aujourd'hui. Il convient aussi de ne pas oublier que l'enseignement, qu'on a parfois assi-

milé à un sacerdoce, est aussi très concrètement un métier et qu'à ce titre, il est rémunéré. Finissons-en par conséquent avec l'angélisme de la vocation, la noblesse de la mission - autant de termes qui tendent à clériciser la profession -, finissons-en avec le privilège des vacances et le mythe d'un temps de travail réduit à une portion congrue. L'éditorialiste Jacques Juillard affirme que "Sarkozy avait raison" ; on tremble, mais la suite de la phrase nous rassure : Juillard rappelle les propos de l'ex-président (qui ne relèvent pas de l'altruisme mais d'un certain cynisme qui le caractérisait) : "Si on veut revaloriser le métier d'enseignant, il faut d'abord payer davantage les professeurs."

Ayons donc le courage de ce cynisme-là. Affirmons que le salaire d'un prof est un salaire dérisoire et ne nous laissons pas égarer par les comparaisons avec tel autre métier "bien plus pénible"... ou avec les situations douloureuses de notre société. Dans les peintures sociales auxquelles se livrait Zola dans ses romans, le professeur serait un personnage honteux, méprisé par les marchands et les nantis, comme il l'est d'ailleurs aujourd'hui par les professions libérales.

La revendication est triviale ; mais les conditions de travail d'un enseignant sont si difficiles (voire si périlleuses dans certaines situations) que le choix du métier s'apparente aujourd'hui à un risque qu'on court et qui mérite donc sa juste rétribution. À ce titre, un salaire décent attribué aux enseignants constituerait une œuvre de justice sociale, une entreprise d'intégration. La revalorisation du métier d'enseignant est aussi de cet ordre et peut largement contribuer à encourager les "vocations" qui font aujourd'hui défaut.



L'engagement associatif, un engagement citoyen ?

Association affiliée, vous bénéficiez de l'agrément "Service civique" de la Ligue de l'enseignement.

Votre association bénéficie de l'aide de ce jeune pour renforcer et développer ses actions en lui confiant des missions utiles et enrichissantes. Ce jeune reçoit une indemnité financée par l'État ainsi qu'un petit complément de l'association.

Le service civique, c'est l'opportunité d'échanges, de rencontres, d'ouverture aux autres et de prise de responsabilités : des ingrédients indispensables pour vivre ensemble.

"Vivre les uns avec les autres suppose de redonner à chacun confiance en lui-même, confiance en l'autre et confiance dans les cadres collectifs qui protègent et émancipent tout à la fois" (Faire société, le Manifeste).

Le service jeunesse de la FAL est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONTACT Joffrey Lamarque - 04 73 91 00 42 - juniors@fal63.org

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

Théâtre amateur

• 3 novembre : *La bonne adresse* de Marc Camoletti par le Petit Théâtre de Babylas - salle polyvalente de Perrier.

Programmation professionnelle Skali

• 15 novembre (représentations scolaires à 9 h 30, 11 h et 15 h) et 16 novembre (représentations scolaires à 10 h 30 et 15 h) : *Le voyage d'un courant d'air* par la compagnie le Chat Perplexe - salle des fêtes de Nébouzat.

• 18 novembre : *Bou* par la compagnie Les Pieds Bleus (représentation tout public à 16 h 30) - salle des fêtes de Trémouille-Saint-Loup.

Spectacles de danse

• 20 novembre : *H3*, chorégraphie Bruno Beltrão, à 21 h - spectacle de danse à partir de 12 ans à la Maison de la culture, salle Jean-Cocteau.

• 14 décembre : *Panorama*, mise en scène et chorégraphie Philippe Decouflé, à 20 h 30 - spectacle de danse à partir de 12 ans à la Maison de la culture, salle Jean-Cocteau.

Cirque

• 7 décembre : *Làng tòi, mon village*, mise en scène par Le Tuan Anh - cirque vietnamien à partir de 10 ans, à 20 h 30 à la Maison de la culture, salle Jean-Cocteau.

• Décembre : *Trouvailles de décembre*, avec les compagnies Entre Eux Deux Rives et Les Pieds Bleus.

USEP

• 14-15-16-22-23 novembre : journées régionales d'athlétisme scolaire au stadium J.-Pellez.

• 5 décembre : cross départemental USEP/UNSS à Thiers.

• 6 et 7 décembre : journées départementales d'athlétisme (cycle 2) au stadium J.-Pellez.

UFOLEP

Tir à l'arc

• 18 novembre à Saint-Beauzire.

• 1^{er} décembre : challenge amical à Romagnat.

Tennis de table

• 2 décembre : critérium départemental UFOLEP à Randan.

Cross

• 11 novembre : départemental UFOLEP à Thiers.

Pétanque

• 3 novembre à la Maison des boulistes à Clermont-Fd.

FORMATIONS

UFOLEP

• 10 novembre : module formation UFOLEP "Connaissance du mouvement" au siège de l'UFOLEP à Clermont-Fd.

• 17 novembre : deux modules de formation UFOLEP "Animation pédagogique" et "Sécurité de la pratique" au siège de l'UFOLEP à Clermont-Fd.

• 23-24 novembre : brevet fédération d'animateurs tir à l'arc à La Tour-d'Auvergne.

• 24 novembre : formation continue obésité à Romagnat.

• 1^{er} décembre : danse africaine à Saint-Maurice-ès-Allier.

Culture Éducation Jeunesse (CEJ)

• 24 novembre (15 h-19 h et 21 h-23 h) et 25 novembre (9 h 30-12 h) : danse collective stage "danses d'Irlande" animé par Denis Coulon - salle Leclanché à Clermont-Fd.

Réunion de rentrée de l'équipe fédérale

L'équipe fédérale (membres du CA de la FAL, représentants de ses secteurs sportifs USEP et UFOLEP, responsables de pôle et de structure) s'est retrouvée le samedi 22 septembre au Chambon-sur-Lac, pour une journée studieuse de rentrée. Le village de vacances "Le Grand Panorama", propriété de la Fédération, habituel lieu de séminaires, constituait un cadre idéal pour une telle réunion.



À l'ordre du jour :

Une information à destination de tous sur l'échelon national de la Ligue (projet global, prises de positions, rendez-vous nationaux, outils permettant de mieux appréhender l'échelon national de la Ligue...) ainsi que sur la structuration de la Fédération départementale, ses différentes composantes, son projet fédéral. Cette première partie de journée avait pour objectif d'intégrer les "nouveaux" élus du CA et de leur donner des clefs de lecture mais aussi d'apporter aux anciens des compléments d'information.

La deuxième partie de la journée a été consacrée à un travail au sein de trois ateliers :

- pôle Vacances regroupant les structures Grand Panorama et Chadieu ;
- pôle Culture Éducation Jeunesse incluant le SAJ Gergovie Val d'Allier ;
- pôle Fédératif regroupant les deux secteurs sportifs de la fédération USEP et UFOLEP et la FAL.

Il s'agissait de faire au sein de chaque atelier l'inventaire des actions développées, d'identifier les points positifs et lacunes, de dresser des

perspectives pour chacun des secteurs - projet à court ou moyen terme.

Les débats ont été riches au sein de chacun des ateliers et les travaux de chacun des ateliers ont fait l'objet d'un compte-rendu en séance plénière.

La richesse des travaux de cette journée (dont un compte-rendu des activités sera produit) amène les participants à en souligner l'intérêt et appelle une suite qui pourrait amener les différents acteurs de la Fédération à revisiter son projet fédéral.

DANSES DU MONDE

Stages 2012/2013

Au sein de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme, la commission de bénévole "Danses du monde" organise, depuis quarante ans, des stages de danses avec des animateurs minutieusement choisis pour leur convivialité et leurs compétences. Ces stages visent :

- la transmission du patrimoine culturel et populaire de différents pays ;
- la formation des animateurs de la Ligue ;
- l'entrée dans le plaisir de danser pour partager un moment d'échanges et de convivialité.

Les prochains rendez-vous :

• Danses collectives simples d'animation

Samedi 27 octobre 2012 par Catherine Aubert et Arlette Pommier
Maison de quartier Champratel - 63100 Clermont-Ferrand.

• Danses d'Irlande

24-25 novembre 2012 par Denis Coulon à la salle Leclanché
9, rue Louise-Michel - 63100 Clermont-Ferrand.

• Danses du Portugal

26-27 janvier 2013 avec Bernard Ravault à la salle Leclanché
9, rue Louise-Michel - 63100 Clermont-Ferrand.

• Danses de Russie - Ukraine

23-24 mars 2013 avec Roberto Bagnoli à la salle Leclanché
9, rue Louise-Michel - 63100 Clermont-Ferrand.

Inscriptions : service CEJ - 31, rue Pélissier

63028 Clermont-Ferrand Cedex 2 - 04 73 14 79 17 - www.culturefal63.org

SERVICE CULTURE ÉDUCATION JEUNESSE

Partenaire des établissements scolaires

La Ligue de l'enseignement milite pour la défense d'un service public laïque, présent sur tous les territoires du département. Elle est aujourd'hui l'une des principales associations complémentaires de l'école.

- **Programmations de spectacles jeune public et d'expositions** tout au long de l'année, accueillis dans des lieux préétablis ou directement dans votre école.

- Éducation artistique et culturelle

• *École du spectateur* : dossiers pédagogiques, carnet d'expression du jeune spectateur, préparation aux sorties culturelles, ateliers de pratique et/ou rencontres avec des artistes et acteurs du monde culturel, résidences, etc.

• *Autres actions* : projet "Jeunes vidéastes", projet "Demain en France, chantier d'expressions", accompagnement du projet fédérateur "Danse en Dôme", ateliers de Land'art, fonds documentaire dans le domaine des arts plastiques.

- **Éducation à la citoyenneté** : opération "Jouons la carte de la fraternité", mallette pédagogique "Éducation contre le racisme", opération "Pas d'école, pas d'avenir", prêt d'expositions thématiques (éducation contre le racisme, droits de l'enfant, laïcité, développement durable, etc.).

- **Engagement des jeunes** : mission de Service civique et juniors associations au sein des établissements.

Contacts :

Anne-Sophie Ricou, responsable service CEJ

Vincent Landry, adjoint actions culturelles : 04 73 91 00 42 - vlandry@fal63.org - www.culturefal63.org

Anna Martinez, coordinatrice service CEJ

Joffrey Lamarque, coordinateur éducation-jeunesse : 04 73 14 79 08 - juniors@fal63.org

Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme - Service CEJ - 31, rue Pélissier - 63028 Clermont-Fd Cedex 2

Foyer laïc de Lapeyrouse Plus de 80 ans de vie communale



“**A**vant le Front populaire, c'est sûr, mais on ne retrouve plus les archives. C'est au début des années 30 que l'amicale a vu le jour, créée par Roger Pinel, instituteur au village et Amable Tuisat, le renommé puydômois originaire de la commune” : Maurice Colas, mémoire vivante, active et militante de Lapeyrouse, ouvre en ces termes le livre d'histoire de l'association. “Les responsables d'alors faisaient du théâtre et s'occupaient du foot.” Mais c'est surtout à la Libération que l'amicale a pris son essor, présidée par Auguste Durantont. Plus tard, des années 60 à 80, l'instituteur Robert Decorps en a été le “dynamiseur” et la cheville ouvrière. En quatre-vingts ans, l'amicale laïque n'aura connu que quatre présidents : Roger Pinel, Auguste Durantont, Camille Buvat et Maurice Colas, en poste depuis 1984, “mais le temps est venu pour moi de passer la main : mon successeur est connu et fin prêt !”

Un fil conducteur a, de tout temps, guidé l'action des amicalistes : aider l'école publique et plus généralement la jeunesse. Si les nouveaux modes (nouvelles modes ?) de fonctionnement de l'institution scolaire ne facilitent pas toujours les relations et la coopération, le groupe des jeunes de l'amicale, groupe autonome au sein de l'association, montre combien cette démarche d'aide à la jeunesse reste d'actualité. Propriétaire d'une salle des fêtes depuis 1963, l'amicale a revendu ce lieu chargé de souvenirs à la commune afin que cette dernière puisse procéder à un réaménagement bénéfique pour tous. Cette transaction s'est faite dans le cadre des bonnes relations que l'amicale entretient avec la municipalité et les autres associations. La mise en commun de toutes les énergies est d'ailleurs plus que jamais nécessaire à Lapeyrouse, comme dans bon nombre de communes des Combrailles, sans quoi les difficultés à faire vivre le tissu

associatif deviendraient vite un problème de... survie. La baisse d'audience des manifestations est là pour le rappeler. La situation économique actuelle “se ressent sur la fréquentation de nos concitoyens aux manifestations festives que nous organisons car leurs moyens financiers s'amenuisent au fil des années avec la crise qui, d'ailleurs, perdurera s'il n'y a pas un changement radical des orientations de notre société”.

Le lien avec l'école, pour difficile qu'il soit, demeure solide : l'amicale prend en charge le goûter de Noël en complément de ce que font les enseignants et indemnise une intervenante qui assure l'éducation physique et sportive sur le temps scolaire. Pour l'association, la ligne budgétaire consacrée à l'école est la plus lourde.

En coopération avec la municipalité, elle prépare et distribue le “colis de Noël” à tous les aînés de la commune âgés de 70 ans et plus ; une autre façon de maintenir du lien sur ce vaste territoire rural fort quand même de 579 habitants (photo).

Au catalogue des activités du foyer et pour assurer financièrement son action, on note la soirée “potée” dont on a fêté la 30^e édition et qui attire plus de deux cents personnes chaque hiver, les séances de théâtre et le concours estival de pétanque.

Un président qui a préparé son successeur, une trésorière dévouée et efficace depuis de longues années, des finances saines et une solide reconnaissance locale : le foyer laïc de Lapeyrouse portera encore longtemps les valeurs laïques et solidaires sur ce “pays des Combrailles”.

Amicale laïque de Veyre-Monton

Vers de nouvelles actions

Créée en 1972, l'amicale laïque va souffler cette année ses quarante bougies. Ses objectifs ont toujours été d'aider les enseignants en contribuant au financement des activités périscolaires, d'offrir aux enfants la possibilité de découvrir et de pratiquer des activités diverses, sportives et culturelles et de participer à la vie de la commune.

Au début, l'AL travaillait en étroite collaboration avec les écoles en organisant fêtes et kermesses mais à partir de 1990, les liens avec l'école publique se sont relâchés et l'amicale a dû évoluer car il n'était plus possible d'organiser des sorties pendant le temps scolaire.

L'association ne s'est pas découragée pour autant et l'année suivante, en 1991, trois nouvelles sections (basket, VTT et gymnastique) se sont ajoutées à la section danse créée en 1972 et la section théâtre qui date de 1986.

Malheureusement, au fil des années, le manque de renouvellement de bénévoles s'est fait ressentir et des activités ont dû être mises en sommeil. Le survol des volcans offert par l'AL à tous les élèves de CM2 a dû être abandonné en raison d'un coût de plus en plus élevé mais l'association offre actuellement à ces enfants des visites éducatives (Vulcania, Manoir de Veygoux, puy de Lemptégy). De nouvelles sections se créent presque chaque année ; ainsi, l'activité “cirque”



attire de nombreux amateurs. Le traditionnel loto permet tous les ans de verser une subvention aux écoles et la soirée choucroute permet de resserrer les liens entre amicalistes.

L'amicale laïque, qui porte le nom prestigieux de Jean Moulin, a toujours voulu être au cœur de la vie de la cité ; ainsi, le spectacle offert début décembre aux enfants est depuis huit ans intégré aux manifestations du Téléthon, l'AL étant une association très active au sein du collectif mis en place pour soutenir cette noble cause.

Auvergne laïque ne peut bien sûr citer tous les dirigeants qui, depuis tout ce temps, ont fait vivre l'amicale. Soulignons

que José Roméro a été le premier président, que Jean Charbonnier a été un remarquable animateur et enfin, que l'actuel premier magistrat de la commune, Yves Fafournoux, a été un président de cette association à qui nous souhaitons bon anniversaire.

Le bureau

Présidente : Lilliane Ribeiro
Vice-président : Didier Thevenard
Secrétaire : Christophe Begond
Trésorière : Christine Schemitt

ÉCHOS



2^e édition du raid multiactivités “Fou d’Raid” UFOLEP !

Le comité départemental UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) du Puy-de-Dôme a organisé la 2^e édition du Raid multiactivités “Fou d’Raid” samedi 6 octobre autour du lac Chambon.



Celui-ci se court par équipes de deux, et cette année, deux parcours ont été proposés :

- parcours Expert pour les sportifs entraînés ;
- parcours Promotion pour les sportifs réguliers mis en place sur demande des participants 2011 afin de rendre les épreuves de ce raid accessibles à un plus grand nombre.

Les activités pratiquées sont :

- course à pied ;
- run and bike ;
- VTT ;
- course d'orientation pour les promotions ;
- tir à l'arc (épreuve surprise) pour les experts.

Environ cent dix concurrents sont venus profiter du cadre magnifique des alentours du lac Chambon sous une météo printanière ! Les trois premiers de chaque catégorie ainsi que l'équipe la plus jeune et la plus âgée (calcul au cumul des âges des deux concurrents) ont été récompensés.

Mardi 9 octobre

Rando contée au CMI de Romagnat

En raison de leur nombre (une cinquantaine environ), seuls des enfants du CMI ont participé à cette journée, auxquels sont venus s'ajouter les vingt-quatre élèves de la classe de CM de Yann Fournet-Fayard à Saint-Julien-de-Coppel.

En termes d'organisation, quatre et cinq balises de course d'orientation étaient à découvrir à l'aide d'une carte et d'une série de photos. Les groupes d'élèves du CMI (neuf par demi-journée) avaient été constitués en amont par les enseignants et éducateurs de l'établissement. Thierry Meynier et Philippe Béraud ont géré les rotations des groupes d'enfants. Sur les balises, les enfants du CMI, aidés d'un ou deux enfants de Saint-Julien, ont retrouvé les couvertures des albums retenus par l'équipe départementale de pilotage “Lire et faire lire”. Lorsqu'ils sont revenus vers leur point de départ, les enfants ont été orientés vers un lecteur (neuf bénévoles de “Lire et faire lire”) qui a lu l'album concerné avant que les groupes repartent à la recherche d'une nouvelle balise et d'un nouvel album. Sur chaque demi-journée, chacun a pu écouter la lecture de trois à cinq albums.

Coopération, investissement personnel, écoute de l'autre, bénévolat ont fait de cette journée une formidable et enrichissante réussite.



N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 30 novembre 2012

Enseigner aujourd'hui



Professeurs en détresse

Loin du tambour battant du sensationnalisme ambiant, la MAIF a recueilli le témoignage d'un ancien professeur, Lionel Coutancier. Un seul, parmi tant d'autres, de façon à bien comprendre comment la mécanique peut s'engrayer. Il nous raconte comment et pourquoi il a, petit à petit, tourné le dos à ce qui était jadis une véritable vocation pour lui.

Bons débuts. Après une formation classique (DUT, IUFM et un CAPES de construction mécanique), il débute dans un lycée technique à Montargis où il enseigne les sciences de l'ingénieur (S-SI), auprès de 120-130 élèves par an.

Il enseigne la matière principale, à savoir la construction mécanique. Il a la chance de bénéficier d'une plus grande écoute que dans d'autres matières au coefficient moins important.

Premières distorsions. Si le rapport avec les jeunes reste au beau fixe durant la dizaine d'années pendant laquelle Lionel enseigne, les liens avec le système éducatif dans son ensemble, eux, s'étiolent petit à petit. Très vite, le jeune homme ressent un décalage entre ce que l'on exige des élèves et ce qui se trouve dans les programmes.

Il éprouve une sorte de distorsion qui lui fait peu à peu perdre ses repères. Il prépare ses cours de façon intense, en vain, puisque des directives, souvent absurdes, ruinent son travail.

Marre. Année après année, la lassitude le gagne. Il ressent que ce qu'il enseigne n'a plus de sens. Pire encore, le professeur n'arrive même plus à envisager l'avenir de ses élèves. Au fil des cours, il a l'impression de leur transmettre des connaissances anecdotiques. "Je mesurais l'équilibre entre ce que je comptais enseigner en début d'année et les informations transmises en fin d'année. Et le bilan n'était pas probant. De moins en moins."

Troque tableau contre écran. Las de sa déconvenue, si la grande aventure humaine qu'il croyait vivre bat de l'aile, il demeure persuadé de pouvoir encore tirer un intérêt de son métier et d'entraîner les élèves avec lui. Il se jette alors tête la première dans la gestion du parc informatique de son lycée, soit quatre cents ordinateurs en réseau. Son objectif : rendre viable et robuste ce matériel et former scolaires et professeurs aux nouveaux logiciels. Il s'y consacre à fond, à tel point qu'il reçoit même une petite rémunération supplémentaire.

Malheureusement, le projet s'enlise. C'est la fois de trop, cette expérience lui permet de comprendre que, pour lui, l'informatique a pris le pas sur l'enseignement.

Il est donc prêt à tout pour quitter l'Éducation nationale. Seulement, les procédures de départ n'existent pas. Il demande donc une disponibilité qu'il n'obtient pas. Sa seule escapade possible passe alors par un nouvel emploi. "Allez donc convaincre un employeur du privé que vous pouvez faire autre chose qu'être enseignant après dix ans de classe !" Trois cents CV plus tard, Lionel décroche un poste. Il donne donc sa démission.

Un nouveau départ. Aujourd'hui, Lionel est ingénieur dans une boîte de développement informatique. Il manage une équipe chargée des développements mécaniques et thermiques.

Il ne revient sur son passé ni avec regret ni avec dégoût. Il reste encore très proche de certains de ses anciens collègues. Il est surtout très concerné par la situation des enseignants. "Ce qui m'inquiète le plus, c'est qu'il faut vraiment y croire, au-delà de tout. Et aujourd'hui, j'ai le sentiment que c'est inapplicable." Il reste persuadé que pour faire fonctionner ce métier, il faut une authentique prise de conscience, à l'échelle nationale. "Il existe une énorme différence entre le système scolaire dont on rêve et celui que l'on peut se payer. Avec - 15 % sur le budget, je pense que le calcul sur l'investissement national est mauvais."

S'en sortir ensemble. Lionel Coutancier n'est évidemment pas un cas isolé. Selon le Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant, de Marcel Pochard, 46 % des enseignants du premier degré et 39 % de ceux du second degré songent à quitter leur métier... Peu d'autonomie, pas assez de reconnaissance, conflits, responsabilités ambiguës, sentiment d'injustice, recherche d'un sens... Les psychologues, sociologues et professionnels de l'école interrogés envisagent une des solutions à la morosité ambiante par une approche collective du problème. "Les enseignants doivent se mettre

autour d'une table, chercher des solutions ensemble, avec le soutien de la direction." La difficulté à créer des rapports de proximité entre la hiérarchie et les professeurs revient régulièrement dans les témoignages. "Chaque corps ne va pas l'un vers l'autre. C'est dommage, car quand les enseignants ont un sentiment d'efficacité collective, ils mettent en œuvre des stratégies de résolution des problèmes : cela a un effet positif", observe Nicole Rasclé, vice-présidente de l'université Victor-Segalen Bordeaux 2 et professeur de psychologie.

Une refonte de la formation des enseignants s'impose, notamment sur le développement des compétences humaines. "La façon de recruter est singulière. On met de côté nos aptitudes de passeurs de savoir et à la place, on nous fait faire des disserts." Nicole Rasclé abonde. Selon elle, l'enseignant ne doit pas trouver seul la bonne distance, entre vie privée et vie professionnelle, avec les élèves, avec sa hiérarchie. "Comme la formation psychosociale est très faible, les professeurs risquent de développer des stratégies de défense et de survie. On remarque d'ailleurs chez les débutants, dans le premier degré, le développement d'une pratique traditionnelle de l'enseignement comme la punition, les avertissements, les cris. Ce qui est une stratégie de survie, pas de travail."

Ainsi, il ne suffit plus d'un cours bien préparé pour réussir à le transmettre et obtenir un retour valorisant. "Un programme bien ficelé fonctionne moins bien qu'un projet collectif, aujourd'hui indispensable à l'épanouissement et au bon fonctionnement, mais cela nécessite une autonomie" observe Lionel, pourtant aujourd'hui bien loin des tracasseries de la cause enseignante.

Puis, après un bref silence, il conclut par la question suivante, peut-être la clé d'un épineux problème, si elle trouvait si ce n'est une réponse, au moins un écho : "Les enseignants ont-ils suffisamment d'autonomie et de marge de manœuvre ?"

Extrait d'un dossier réalisé par la MAIF, janvier 2012

Illettrisme et suffrage universel

Quelle est la "souveraineté" d'un peuple qui compte, si l'on s'en réfère aux statistiques récentes, plus de trois millions d'illettrés, soit autant que de chômeurs ? On appréciera ou non le ton, le style – en particulier l'humour – de ce texte de Jean Macé écrit en 1870 (*Lettres d'un paysan d'Alsace à un sénateur*), soulevant déjà la question de l'illettrisme et de ses dangers et proclamant de ce fait la nécessité politique de l'école : "Nous avons le suffrage universel, Monsieur le Sénateur. Ce n'est pas une petite révolution que celle qui s'est faite vers 1848, et elle entraînerait à sa suite quelques changements, comme de rendre obligatoire l'enseignement s'il ne l'était pas, que cela n'étonnerait personne, vous moins que tout autre : vous êtes bien placé pour voir de haut. On cause politique chez nous tout comme dans les villes, et j'ai entendu dire contre le suffrage universel des choses qui ne manquaient pas de justesse, je suis le premier à en convenir. Malheureusement, j'en vois une qui coupe court à tous les raisonnements, si beaux qu'ils soient, c'est que, à tort ou à raison, tous, tant que nous sommes, ignorants ou non, et je connais pas mal de messieurs qui ne sont pas bien savants non plus, nous y tenons, et qu'il ne sera pas facile de nous le retirer des mains. Il faudrait pour cela une révolution. Je cherche qui est de force à la faire et je ne trouve pas. Donc, ce qu'il y a de plus raisonnable, c'est de s'arranger pour vivre avec le suffrage universel puisqu'on ne peut pas s'en débarrasser. Cette marmaille qui court dans nos rues, dont je vous parlais en commençant, c'est de la graine de souverains, ni plus ni moins. Peut-être vaudrait-il mieux qu'il en soit autrement, je ne sais pas ; mais comme c'est impossible, ce n'est pas la peine d'en parler. Ce qui vaut la peine qu'on en parle, c'est de travailler à les mettre en état d'être un jour pas trop incapables, et pour commencer de leur apprendre à lire et à écrire. L'ignorance du peuple est maintenant un danger public, Monsieur le Sénateur. Auparavant c'était seulement une honte. En mon âme et conscience, j'appelle cela un progrès, parce que cela nous donne plus de chances de le voir cesser. Autrement, c'était affaire de bonne volonté, générosité pure des gens qui savaient, de s'occuper des gens qui ne savaient pas. C'est aujourd'hui une question d'intérêt personnel. L'homme a ses côtés honorables et fait bien les choses par bonté d'âme : j'aime mieux néanmoins la garantie d'aujourd'hui que l'autre. Si l'ignorance est maintenant un danger public... peut-il être permis à un père de ne pas envoyer son enfant à l'école, quand elle est ouverte à tous et qu'il n'en coûte rien aux pauvres ? Faites-moi une bonne conscription d'école et que le sergent de police ramène par l'oreille l'écolier réfractaire !"

L'éducation civique et morale : vicissitudes et combats

La proposition de l'actuel ministre de l'Éducation nationale de rétablir à l'école l'enseignement de "la morale laïque" a fait polémique.

Depuis la suppression de cet enseignement (par le ministre Haby), l'opinion publique, relayée par les médias, impute à cette école sans morale (comme on fustigeait autrefois "l'école sans dieu") tous les maux de la société d'aujourd'hui. On fonde l'espoir que le rétablissement de la morale à l'école sera salutaire à l'ordre social et à la paix entre les citoyens. Dans son *Histoire de l'éducation morale et religieuse à l'école*, J.-F. Condette* montre comment cette éducation est très étroitement liée à l'histoire et comment, simultanément, elle a dû chercher et conquérir sa voix (sa voie !) contre l'autorité de l'Église et l'autorité militaire.

C'est ainsi que malgré les lois Ferry du 28 mars 1882 qui proclament la laïcisation des programmes, excluent la religion de l'école et remplacent l'instruction morale et religieuse par l'instruction morale et civique, on continue à se demander s'il faut retirer l'idée (et la présence) de Dieu des manuels. Dans sa lettre aux instituteurs du 17 novembre 1883, Jules Ferry rappelle le caractère laïc de cette instruction.

C'est ainsi qu'à la suite de la parution de l'ouvrage de Paul Bert, l'instruction civique à l'école, préconisant la formation d'un citoyen patriote susceptible de venger la défaite de 1870, le décret du 6 juillet 1882 crée les bataillons scolaires où les élèves sont soumis à une préparation militaire. Dès 1890, à la suite de tensions entre militaires et enseignants, ces bataillons vont peu à peu disparaître.

Panorama : les grandes dates

Rien d'étonnant à ce que la préoccupation de l'éducation civique apparaisse avec la Révolution, sous l'influence de Condorcet (1791 : cinq mémoires sur l'éducation) et à la suite de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

- La loi du 19 décembre 1793 (décret Bouquier) demande qu'on forme les élèves aux vertus civiques et morales, aux droits de l'homme et du citoyen et qu'on enseigne la DDHC.

- La loi du 17 novembre 1794 (loi Lakanal) exige de l'école primaire l'enseignement d'une morale républicaine qui doit expliquer les événements révolutionnaires.

- Napoléon mettra l'éducation civique à son service ; le décret du 17 mars 1808 invite toutes les écoles de l'Université impériale à "former des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie et à leur famille". C'est l'idée de la citoyenneté d'obéissance.

- Les principes de cette "instruction morale et religieuse" seront maintenus par les lois Guizot et Falloux.

- Les lois Ferry (déjà citées) créent la rupture en faveur d'une école totalement laïque et "débarrassée" de la religion.

- Après les horreurs de 1939/45, une réflexion émerge sur l'éducation civique pour tous et la nécessité de former un citoyen responsable. En 1947, le plan Langevin-Wallon propose une vaste réforme de l'école pour plus de justice et plus de démocratie ; le rôle de l'éducation civique est capital, avec l'idée qu'il y a à la fois des connaissances et des pratiques, idée très largement reprise dans le groupe technique disciplinaire d'éducation civique créé par Lionel Jospin en 1991.

- les arrêtés des 26 et 27 juin 1945 obligent dans le premier cycle du secondaire à ce qu'il y ait une heure d'instruction morale et civique par semaine.

- L'arrêté du 27 mars 1948 décide que de la 6^e à la 3^e, c'est une heure en quinzaine et une heure par mois dans le second cycle.

Cet enseignement aura beaucoup de mal à s'implanter dans les classes, et la contestation qui agite les années 1960 à 1970 (avec le pic de Mai 68) va lui porter un coup fatal. Cette instruction apparaît désormais comme dépassée et en pleine contradiction avec les idéaux libertaires revendiqués alors.

- En 1977, la réforme Haby supprime l'éducation civique au collège. Dès lors, la réintroduction de cette éducation prendra inévitablement une connotation archaïque. La réforme de Jean-Pierre Chevènement qui, par l'arrêté du 14 novembre 1985, voudrait l'installer à l'école de manière autonome ne parviendra pas à la réhabiliter.

Histoire bien chaotique au terme de laquelle le problème de l'éducation morale et civique ne paraît pas devoir se régler simplement. Ce n'est pas tant les contenus qui doivent être définis que la méthode d'enseignement. La sommation ni l'injonction ne réussissent jamais à inculquer les valeurs morales qu'on souhaite rétablir.

Sans doute reste-t-il à inventer une démarche propre à cette éducation sans laquelle la mission de l'école ne peut pas s'exercer totalement. Cette question complexe est peut-être la question même de la refondation.

(*) Jean-François Condette est maître de conférences en histoire contemporaine à l'IUFM de Reims, centre de Troyes. Notre article s'inspire largement de son texte Histoire de l'éducation civique : de l'instruction religieuse et morale à l'instruction civique : valeurs, pratiques et enjeux (XVI^e-fin XX^e siècle).

Reviens, Cornec... ils sont devenus fous !

Une mauvaise note, c'est traumatisant ; supprimons les notes. Mais en quoi une appréciation "D" sur une échelle de A à E ou la mention "Non acquis" l'est-elle moins ? N'est-ce pas plutôt la façon dont une évaluation défavorable est présentée qui en fait un facteur d'humiliation ou d'encouragement ? Et si l'on estime que toute évaluation est pernicieuse, il faut être cohérent et supprimer ces occasions d'échec que sont les examens et les concours. Foin des diplômes ; on recrutera uniquement sur entretien ou sur relations ou, pourquoi pas, sur opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Et la justice sociale aura fait un grand pas... en arrière.

Temps scolaire et temps perdu

La réforme annoncée du calendrier scolaire semble devoir comporter des aspects positifs. Le retour à une semaine de 27 heures serait excellent s'il préservait la liberté du mercredi tout entier ; la suppression des devoirs à la maison peut être un moyen d'atténuer les inégalités sociales et culturelles. Mais faut-il vraiment exonérer les collégiens de tout travail personnel extrascolaire si l'on croit ce sondage selon lequel ils enverraient en moyenne 80 SMS par jour sans compter le temps que certains passent devant des ordinateurs qui ne proposent pas que des leçons de moralité ?

Les nouvelles technologies à l'école

L'école élémentaire Les Jacquemards d'Aigueperse dispose depuis deux ans d'un tableau blanc interactif (TBI) et d'une "classe mobile" payés par la mairie. La moitié des classes, essentiellement les classes du cycle 3, utilise ces équipements.

La "classe mobile" est composée de douze ordinateurs portables et d'un ordinateur-maître ayant une connexion Internet. Les ordinateurs sont utilisés dans les différentes matières permettant des recherches, des écrits, des sauvegardes et l'impression du travail. L'ordinateur-maître permet à l'enseignant de contrôler le travail des élèves, de communiquer avec chacun.

Le TBI peut être utilisé comme un vidéoprojecteur. Mais il est surtout intéressant de l'utiliser pour écrire, faire des exercices, dessiner grâce à un logiciel et un stylet ; l'élève travaille alors en autonomie. Pour l'enseignant, il permet d'enseigner d'une manière plus ludique.

Si ces nouvelles technologies permettent de motiver les enfants, de mettre à leur disposition les ressources d'Internet, Éric Champion, directeur de l'école, regrette l'insuffisance de la formation pour une bonne utilisation de ces nouveaux outils pédagogiques. Il serait souhaitable aussi que le TBI soit dans la classe ; c'est pourquoi il est envisagé de l'installer dans une classe de cours moyen, les autres classes pouvant l'utiliser quand la classe de CM est en éducation physique, en BCD, en informatique. L'utilisation de ces outils est chronophage, c'est pourquoi il souhaite que les ressources soient mutualisables entre les écoles ; malheureusement, les logiciels ne sont pas toujours compatibles entre eux.

Une expérimentation vient d'être lancée par l'inspection académique pour les non-francophones



venant du CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) de Bussières-et-Pruns. Cinq tablettes numériques vont être prêtées à l'école pendant un mois. Les ressources de la mémoire des tablettes permettront aux enfants d'acquérir du vocabulaire, de manipuler la langue, de conjuguer. L'utilisation se fera en autonomie pendant certains cours de la classe (histoire, géographie par exemple)

Éric Champion conclut l'entretien en soulignant que si ces nouvelles technologies permettent d'enseigner d'une manière différente, il faut néanmoins que l'élève soit capable d'écrire, de conjuguer, bref de construire ses compétences.

En attendant les ESPE*

La refondation de l'école est heureusement à l'ordre du jour. La large concertation organisée à cette fin, en vue de l'élaboration prochaine d'une loi d'orientation et de programmation pour l'école, a été organisée autour de quatre thèmes**. Tous sont passionnants et tous ont nourri de riches débats, mais le principal de collège que je suis s'intéresse tout particulièrement au quatrième : "Des personnels formés et reconnus". La raison en est simple : il y a actuellement au sein des établissements scolaires de nombreux enseignants qui ne sont ni formés ni reconnus. Il s'agit des jeunes professeurs stagiaires, d'une part, et des professeurs remplaçants vacataires ou contractuels, d'autre part (les professeurs titulaires sur zone de remplacement - ZZR - étant désormais en très petit nombre). Les uns et les autres disposent d'un bagage théorique attesté par un diplôme universitaire, mais tous ne sont pas suffisamment formés à la prise en charge des élèves et, plus globalement, à faire face aux défis lancés à notre institution et aux exigences d'un système éducatif en constante évolution. Les uns et les autres sont censés apprendre tout ou partie du métier de professeur "sur le tas", ce qui est tout simplement inconcevable. Leur accueil, leur information, leur intégration, l'organisation et le suivi de leur relation avec les élèves mobilisent une attention et une énergie considérables de la part des équipes de direction. Et que dire de l'absence d'une vraie reconnaissance accordée aux remplaçants vacataires et contractuels, qui servent souvent avec un grand dévouement, sont plutôt mal payés et ne sont pas rémunérés pendant les vacances scolaires même s'ils ont travaillé sans discontinuité.

Dans les établissements dits "difficiles", le problème revêt une acuité particulière. En effet, s'il est conce-

vable et relativement aisé d'organiser le face-à-face entre des élèves sans problème particulier et des enseignants formés ayant choisi d'embrasser la carrière, il est en revanche extrêmement périlleux et délicat d'organiser la rencontre entre des enseignants insuffisamment préparés et un public d'élèves en difficulté. S'impose alors au personnel de direction un travail qui ne devrait pas être le sien mais qui pourtant se fait, dans l'intérêt primordial des élèves et dans l'intérêt du service public d'éducation. Ce travail est aussi long et épuisant qu'indispensable. Recevoir à de multiples reprises ces enseignants, les étayer, les "outiller", les suivre, les accompagner, les soutenir, les rassurer, les mettre en relation avec un professeur tuteur, solliciter les corps d'inspection, gérer les inévitables défaillances et les inévitables situations de crise, répondre aux parents inquiets... Mais que c'est dur ! Et quel chemin à parcourir pour l'élaboration d'un système de recrutement garantissant l'accès à cette profession dans de bonnes conditions, pour la mise en œuvre de moyens permettant une entrée progressive et sereine dans le métier d'enseignant, pour lui redonner son attractivité. Alors, vivement la création et la mise en place des écoles supérieures du professorat et de l'éducation qui sont actuellement envisagées et qui devront proposer des formations alliant enseignements théoriques, pédagogiques, pratiques et stages sur le terrain. En attendant les ESPE...

Jean-Marc Pujol, principal de collège

* Écoles supérieures du professorat et de l'éducation.

** 1 : la réussite scolaire pour tous - 2 : les élèves au cœur de la refondation - 3 : un système éducatif juste et efficace - 4 : des personnels formés et reconnus.

Avec les DDEN

Le numérique pour refonder l'école républicaine ?

Les DDEN agissent depuis leur création pour le développement de l'école publique et laïque et la défense des principes républicains qui la fondent et en font le lieu de la formation de l'homme libre et du citoyen qui contribue à la pérennité des valeurs républicaines et laïques dans la société. C'est dire que la demande de réflexion sur les fondements de l'école du ministre Peillon les intéresse au plus haut point.

Que dire alors de deux pauvres heures pour "refonder l'école", consacrées au seul thème du numérique coupé des autres thèmes de façon arbitraire et censé participer par lui seul de cette refondation, et des deux heures distribuées en tables rondes dont on sait bien que cela réduit le débat à son minimum. Voudrait-on fuir le vrai débat, voire le détourner de ses objectifs que l'on ne ferait pas mieux.

Mais au-delà de ces remarques sur l'organisation de cette séance et le choix de ses questions, c'est leur contenu qui doit être interrogé. La généralisation du numérique à l'école serait l'un des piliers de la refondation de l'école républicaine ? Il faut être sérieux et ne pas confondre les moyens et les fins. Les modalités pédagogiques, qui, en terre républicaine, doivent être laissées à la liberté des maîtres certes éclairée par une solide formation (elle aussi "dans les cartons" des réformes du ministre) dans laquelle, oui, la question du numérique aura toute sa place, ne recouvrent en rien la question des fondements de l'école qui interroge, elle, sa finalité : pour quoi l'école publique est-elle conçue ? Doit-elle, comme nous l'a longuement distillé le pouvoir précédent en écho aux demandes de l'Union européenne, adapter les enfants aux demandes sociales et économiques de cette société, les "socialiser" comme le fait l'école libérale anglo-saxonne, quitte à les y aliéner puisque ce monde change sans cesse, renvoyant la laïcité à une "ouverture" qui en fait l'alliée de cette adaptation aliénante ? Ou bien son rôle est-il, comme le décrivent ses principes fondateurs laïques, de former les esprits de tous à la possibilité et la liberté de penser et de juger qui est

celle de la raison critique à l'opposé de la croyance et de l'opinion, nécessaire à l'exercice de la citoyenneté. Le citoyen étant en effet celui qui, pour être libre à égalité avec tous les autres, est à la fois civique - il obéit aux lois de son pays - et souverain - il n'obéit qu'aux lois qu'il s'est données -, a besoin d'une telle raison critique. Et qu'est-ce qui formera à cet "esprit libre" capable de "juger d'après la seule raison" comme le dit F. Buisson ? Ce ne peut être les croyances qu'utilisent les religions pour garder les enfants en leur sein idéologique, ni les opinions ou les simples informations - qui ne sont pas des connaissances - dont la société, y compris numérique, les abreuve aux mêmes fins. Ce ne peut être, et c'est cela le pari de l'école laïque et républicaine, que des savoirs dits universels parce qu'ils rassemblent tous les individus et les communautés, ici et ailleurs, et qu'ils portent en eux les développements rationnels qui construisent ce qui est valide. Et ce sont ces développements qui éduquent par l'instruction car ils forment tous les esprits à la raison critique pourvu que les maîtres, dont c'est la tâche, y exercent les élèves avec les moyens qu'ils jugent bons, y compris numériques. L'usage du numérique n'est ainsi pas de soi formateur de la pensée critique, de la liberté et du citoyen : ce sont les savoirs qu'ils ne peuvent que contribuer à apprendre, qui le sont. Dès lors, que peut bien vouloir dire une expression comme "citoyenneté du numérique" ou "citoyen de la société numérique" ? On est citoyen d'un pays parce qu'on participe à l'élaboration de ses lois. Et le seul "projet éducatif" qui vaille pour une République qui elle seule a le souci de l'intérêt général, c'est celui de l'instruction de tous les enfants de son peuple, le numérique ne pouvant en être qu'un outil parmi d'autres. En réalité, le vrai problème qui revient à l'école à propos du numérique, outre son apprentissage technique, c'est de doter les enfants d'une raison suffisamment forte et éclairée pour qu'ils puissent choisir les informations dont ils veulent se faire des connaissances, et pour cela, différencier le vrai du faux, l'opinion de la connaissance, la vérité de la

croyance. Et cette question n'est pas différente de celle que pose l'exercice de la citoyenneté. Redisons ce que sont les fins de l'école républicaine avant de et pour pouvoir se préoccuper des moyens, et pour nous y aider, relisons Condorcet (1792) qui a inspiré le projet pour l'école publique et laïque de Ferry et Buisson : "(...) Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées (...) le genre humain n'en resterait pas moins partagé en deux classes : celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et celle des esclaves. (...) "Après avoir affranchi l'instruction de toute espèce d'autorité, gardons-nous de l'assujettir à l'opinion commune : elle doit la devancer, la corriger, la former et non la suivre ou lui obéir. "De ces principes, il résulte que (...) l'instruction doit être universellement répandue, (...) que l'instruction publique est un devoir de la société à l'égard des citoyens (...) et elle doit être absolument et rigoureusement commune à tous (...) car son but principal est d'apprendre aux enfants à devenir un jour des citoyens." Pour cela "la condition première de toute instruction est de n'enseigner que des vérités, (...) qui sont le moyen le plus sûr (...) d'apprendre aux enfants à raisonner juste, à bien analyser leurs idées. Elles sont, contre les préjugés, contre la petitesse d'esprit, un remède sûr (...). La raison s'apprend mais il ne faut pas se borner à de simples explications, il faut encore exercer les élèves à des démonstrations, à des discussions, soit même à quelques compositions, qu'il est nécessaire de s'assurer qu'ils entendent et qu'ils retiennent" pour que "leurs facultés intellectuelles acquièrent de l'activité et de la force". On le voit bien, l'école a déjà été fondée par des principes laïques et républicains qui en ont défini la finalité. Ce sont eux qu'il faut d'abord réévaluer et proclamer pour redonner un sens à l'école et au travail de ses maîtres.

Le bureau de l'UD des DDEN, septembre 2012

ICI & LÀ

• Loi Carle

Le CNAL a demandé au gouvernement l'abrogation des articles 1 et 2 de la loi Carle imposant un financement public des écoles privées sans que les municipalités ne puissent s'y opposer. Il n'a pas obtenu de réponse affirmative. Toutefois une issue favorable pourrait être envisagée dans le cadre du débat sur la refondation de l'école. Les laïques attendent une abrogation rapide de cette loi trop favorable aux écoles privées.

• Non au 46^e engagement de François Hollande

François Hollande, dans son 46^e engagement, a proposé d'inscrire dans la Constitution les principes fondamentaux de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État en insérant à l'article 1^{er} un deuxième alinéa ainsi rédigé : "La République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et respecte la séparation des Églises et de l'État, sous réserve des règles particulières applicables en Alsace et Moselle." On ne peut accepter l'inclusion du statut particulier des cultes de ces régions dans notre loi fondamentale. On ne peut pas inscrire dans la Constitution le principe de séparation et son contraire, l'exception concordataire.

Le secteur animation jeunes de Gergovie Val d'Allier vous invite, les 17 et 18 novembre, à la 3^e édition du festival Ludix concours national de création de jeux

Vingt-huit créateurs venus de toute la France et de Belgique présenteront leur jeu de société, pas encore édité, au public et aux membres des jurys. Dans le cadre du concours national de création de jeu, cinq prix seront décernés.

Le jury, composé de différents acteurs du monde du jeu, décernera le tant attendu Ludix d'or, qui permettra peut-être au créateur récompensé d'éditer son jeu. Il remettra également le Ludix de la créativité et le Ludix Prix spécial du jury.

Les festivaliers auront la lourde tâche durant ces deux jours de décerner le Ludix Prix public.

Enfin, six jeunes de 12 à 17 ans remettront le Ludix Prix de la jeunesse. Ludix sera l'occasion pour des familles, parents, enfants, grands-parents de venir partager un agréable moment et de trouver, peut-être, la nouvelle perle ludique...

Ludix, le samedi 17 et le dimanche 18 novembre, à l'Espace Léo-Lagrange de La Roche-Blanche. Le festival débutera le samedi à 13 h 30 et fermera ses portes le dimanche à 18 h ; la remise des prix aura lieu à 17 h 30 le dimanche. L'entrée au festival est gratuite et en accès libre.

Au programme :

- Jouez aux 28 jeux qui participent au concours.
- Jouez aux 6 jeux qui participent au hors-concours.
- Jouez ou rejouez aux 6 jeux de l'espace primés (primés 2011 et Ludix d'or 2010).
- Visitez l'exposition sur les esquisses de jeu de Tony Rochon et Bony (illustrateurs de jeux).

Plus d'infos sur www.sitesaj.ici.fr ou 04 73 39 76 29 et sur Facebook, page Ludix



Grille n° 67

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- Nom de renom.
- Porté sur la verdure.
- Deux sérieux à la brasserie.
- Ni elle ni deux ? - Mégaméga ou kilogiga.
- Cet imbécile est tout retourné.
- En matinée. - Des dunes de faible énergie. - C'est comme je vous le dis !
- Elle travaille à la lisse.
- Elle a dû recoller les morceaux pour se remettre avec son homme. Charmantes mélodies ou ennuyeux soucis.
- Siège à la turque.
- Agnosie, amnésie, aphasie, ataxie... voilà le lot de cette science.

VERTICALEMENT

- Démenti scientifiquement étayé.
- Théoricien plus soucieux de l'avoir que de l'être.
- Petits trous de peau. - In, c'est sur place.
- Bien que dépourvu d'aviation légère, Napoléon y fut vainqueur. - Envol, justement.
- Si l'on veut y éviter les tuiles, il faut régler l'ardoise. Poétiquement et phonétiquement, ils fréquentent des camées.
- Son cap ? On le porte aux nu(e)s ! - Un vase pour faire la quête.
- On ne la coiffe pas sans fumée. - Florence a pâti de ses débordements.

- Plutôt pour le moujik que pour l'apparatchik. - Gémiss en reculant.
- Si vous gagnez le gros, remettez-le dans l'ordre. - L'esclave que Verdi offrit à Ismaïl.
- Issues. - Ce n'est pas par courtoisie que l'on prenait un tel gant.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 66

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	R	O	P	A	G	A	N	D	E
II	L	E	V	U	R	E	S		U	S
III	E	V		B	R	O	S	S	E	S
IV	B	O	U	L	I	M	I	E		E
V	I	L		I	V	E	S		R	N
VI	S	U	S	C	I	T	E	R	A	I
VII	C	T	S		S	R		A	T	E
VIII	I	I		A	T	E	R	I	E	N
IX	T	O	I	S	E	S		D	A	N
X	E	N	C	A	S		F	E	U	E

L'ATR 47^e saison !

Ce début d'année est pour l'ATR l'occasion de rappeler les engagements pris en 1965 de participer avec les moyens que sont les siens à l'animation culturelle de la ville de Riom et à la promotion du théâtre amateur.



La saison a commencé par de la lecture avec une reprise de *L'Autre Fille* d'Annie Ernaux pour les Journées européennes du patrimoine. Ces lectures se poursuivront en novembre (6/11) en illustration de l'exposition "De terre et d'étoiles, l'esprit du chemin", puis sur la place de Jaude (soutien des migrants et des sans-papiers le 17/11), enfin par une participation poétique à la distribution des récompenses aux sportifs rimois (30/11).

En décembre, l'ATR présentera au Forum-Rexy un texte de Jean-Paul Alègre *Lettres croisées*, un échange de correspondance entre un grand-père et sa petite-fille qui attend une opération sous le regard des témoins de leur vie. Un texte émouvant qui sera présenté en

lecture avec six lecteurs-comédiens et le soutien des musiciens.

En février, l'ATR accueillera une troupe amie professionnelle originaire du Puy-en-Velay, le Théâtre du Mayapo, qui viendra présenter à la recette *Trafic* du poète Louis Calaferte, mis en scène par Gaby Chervallier : le dialogue intimiste et poignant d'un vieux couple qui s'est forgé ses habitudes. "... *Ce n'est qu'avec l'âge qu'on fait vraiment attention à l'existence.*"

En mars et pour la Journée internationale des droits de la femme, l'auteur choisi (et invité) est une jeune femme tchetchène, Eva Abdoul Khadjieva, dont on lira le récit *À mon fantôme* dans lequel elle raconte comment elle est partie à la recherche de sa vie, de l'his-

toire douloureuse des siens et de son malheureux pays.

La fin de l'année marquera un retour au théâtre avec la reprise à Riom et à Mozac du spectacle *Le Théâtre obligatoire* qui a fait l'objet d'un article de notre ami Alain Bandiera (A.L. n° 438) et par la création 2013 et pour le 330^e anniversaire de la mort du comédien-auteur d'un spectacle plus classique : *Molière contre Molière* où on le voit de façon comique et musicale en délicatesse avec ses critiques comme avec ses propres personnages. Ce sera *L'improptu de Versailles, La Comtesse d'Escarbagnas et Sganarelle... ou le cocu imaginaire*. Et le 10 juin, présentation des travaux des ateliers (amicale laïque et classes ULIS des collègues de Riom).

La Comédie de Clermont présente...

"H3"

Chorégraphie Bruno Beltrão
Danse à partir de 12 ans
Mardi 20 novembre à 21 h
Maison de la culture,
salle Jean-Cocteau
Durée estimée : 55 min

"S'il existe un paradis pour les b-boys, il doit ressembler à quelque chose comme H3 de Bruno Beltrão !", écrit le *New York Times* du 23 février 2010.

Le plateau du théâtre et ses dégagements mis à nu, le sol comparable à un miroir, l'espace livré sans réserve aux dix jeunes danseurs interprètes. C'est ici que ça se passe. Que ça opère. Le lieu non pas de la confrontation mais de la transformation.

Chorégraphe mais aussi libre penseur du mouvement, Bruno Beltrão cherche autre chose que la seule fusion entre le hip-hop et la danse contemporaine, une danse du troisième type, radicalement autre, dont quelque chose apparaîtrait sous nos yeux de spectateurs.

"Làng Tôi, mon village"

Mise en scène Le Tuan Anh
Cirque à partir de 10 ans
Vendredi 7 décembre à 20 h 30
Maison de la culture,
salle Jean-Cocteau
Durée estimée : 1 h 15

En créant en 2009, *Làng Tôi, mon village*, Nhat Ly Nguyen, Le Tuan Anh et Lan Maurice Nguyen ont ouvert au cirque vietnamien et à ses artistes de nouveaux chemins. Avant eux, prédominait un modèle : l'académie de la pure prouesse, principalement hérité de la Chine et de l'ex-URSS et magnifié par le Cirque national vietnamien.

Avec *Làng Tôi, mon village*, autre chose est possible. Sur la piste, des êtres humains sensibles et fragiles formant une communauté, des objets ou des matériaux de tous les jours (bambous, paniers, vases...) et des techniques circassiennes (jonglage, équilibre, acrobatie...) humblement mises au service d'une histoire presque ordinaire. Soit un village, Làng Tôi, son quotidien, ses travaux, la vie qui va...

"Panorama"

Mise en scène et chorégraphie : Philippe Decoufflé
Danse à partir de 12 ans
Vendredi 14 décembre à 20 h 30
Maison de la culture,
salle Jean-Cocteau
Durée estimée : 1 h 30

Variations sur le nom de Philippe Decoufflé, *Panorama* remonte et redescend le temps et l'œuvre d'un artiste de la scène française parmi les plus populaires et les plus importants qui soient nés avec les années quatre-vingt.

Avec les yeux de son œuvre, sa tendresse distante ou étonnée, Philippe Decoufflé nous a regardés mûrir et vieillir comme nous l'avons regardé mûrir et vieillir. Ainsi retrouve-t-on, identiques et différentes, mais toujours obstinées, nos émotions de spectateurs.

Depuis *Vague café* (1983), par quoi tout commence, jusqu'à *Sombrero* (2006) en passant par *Codex* (1986), *Les Petites Pièces Montées* (1993), *Decodex* (1995) ou encore *Shazam !* (1998). Mais point de nostalgie inutile.

Plus encore que le miroir du temps qui passe, *Panorama* est le récit de nos métamorphoses. Et donc de notre devenir.

ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE



"L'histoire apparemment sans faim"

Il était une fois deux amis qui vivaient sur Terre, en 5010. Ils se nommaient Arthur et Jane.

Arthur était inventif et robuste ; quant à Jane, c'était une fille très généreuse qui aimait beaucoup résoudre des énigmes. À eux deux, ils formaient un superbe duo. Arthur était en CM2 et Jane en CM1. Ils s'entendaient à merveille. Ils s'entraidaient toujours : dès que l'un avait des problèmes, l'autre l'aidait. En revanche, leurs parents se détestaient. Alors, ils ne pouvaient se voir qu'en cachette ou à l'école.

Jane était une jeune fille de 9 ans. Elle avait des cheveux bruns, la peau bronzée, des yeux marron et des taches de rousseur. Elle était très grande, maigre, avec un grain de beauté sur la joue.

Arthur, lui, avait 10 ans, les cheveux roux et des yeux verts. Lui et Jane adoreraient voyager... dans l'espace !

Un jour, ils furent reçus à un concours auquel ils s'étaient inscrits, pour être astronautes.

Classe coopérative scolaire OCCE - École élémentaire de Pulvérières
Enseignante responsable : Burbau Coralie



Et la nostalgie, camarade !

de Serge Lesbre

"Ulysse, comme le Fils prodigue, revient à la maison transformé par les aventures, mûri par les épreuves et enrichi par l'expérience d'un long voyage."

Jankélévitch - L'irréversible et la nostalgie

Dans son livre *L'irréversible et la nostalgie*, le philosophe Jankélévitch montrait, à la faveur du mythe d'Ulysse, que la nostalgie est une des dimensions essentielles de l'existence humaine, qu'elle est aussi une dimension tragique qui fait de l'homme un éternel "inconsolé". C'est pourquoi le livre de Serge Lesbre est souvent teinté de mélancolie ; l'auteur est de ceux qui, comme un poète l'a écrit, "ne guérira jamais de son enfance". C'est à ce périple vers l'enfance que Serge Lesbre nous invite, pour retrouver avec lui la source de ses convictions, de ses engagements et de ses passions. Et suivre les péripéties d'un jeune garçon à la découverte du "vert paradis des amours enfantines". À travers l'évocation de pépé et mémé, gardiens tutélaires de cette enfance, nous pleurons les êtres qui ont accompagné nos premiers pas.

Le livre de Serge Lesbre est à la fois un roman, un témoignage et un acte de foi. Un roman d'abord dans lequel le lecteur est très vite captivé par une intrigue particulièrement insolite qui se déroule sous les auspices – apparemment banals, voire triviaux – d'une énigmatique rencontre sur Internet.

C'est aussi, à tous les sens du terme, une histoire, le tableau d'un destin singulier que le livre déploie à la faveur d'un voyage dans le temps, porté par "ce mal du retour", propre de la nostalgie. L'auteur nous dévoile tout un pan d'histoire, non pas d'une manière officielle, mais à travers le regard d'un enfant, sans jamais sombrer dans le misérabilisme.

"Il me faut avouer aussi qu'au cours du gigantesque conflit (de 1939-45) – lourd de millions de morts et de blessés, de tortures sans nom, d'ignominies, de dénonciations et de règlements de comptes

en tous genres –, choyé comme je le fus par pépé et mémé, je connus l'une des périodes les plus heureuses de ma vie." Histoire singulière d'une éducation et d'un apprentissage qui s'effectuent, comme pour tous les enfants, à l'école, dans la rue, par les livres et les rencontres : éducation sentimentale (brûlée par la découverte insatiable de la sexualité), éducation politique à travers les différentes confrontations auxquelles le héros est soumis, les unes et les autres forgeant les convictions qui vont fonder ses engagements futurs. Le livre devient alors une réflexion lucide – et engagée – sur le monde contemporain qui est le nôtre, avec ses crises et ses contradictions politiques, particulièrement manifestes à l'occasion du référendum sur le traité européen.

De toutes les rencontres, la plus décisive qui éclaire une vie fut celle avec un instituteur inoubliable auquel le livre rend un hommage fervent. C'est aussi l'histoire d'une révolte fondatrice, contre le père, révolte qui va nourrir des expériences psychanalytiques et des interrogations identitaires. Mais si les sujets sont graves, l'auteur ne se prend jamais au sérieux, et c'est souvent avec humour qu'il évoque ses références : "Il n'est pas exagéré d'affirmer que si, jusqu'à l'âge de mes 15 ans, j'ai été à la fois le fils de « la calotte » et des « bouffeurs de curé », je revendique également d'être devenu depuis celui de DAF Sade, Victor Hugo, Baudelaire, Émile Zola, Karl Marx, Jean Jaurès, Sigmund Freud, Charles de Gaulle, Simone de Beauvoir, Pierre Mendès-France, Jean-Luc Godard, François Truffaut et Dario Fo réunis. Ce qui fait beaucoup, j'en conviens."

Ce qui fait aussi l'originalité – le charme – du livre de Serge Lesbre, c'est qu'il

libère la littérature du parisianisme souvent en vigueur et qu'il donne à la ville de Clermont la vitalité d'une présence inédite, à travers l'histoire, bien sûr, de cette période particulière marquée par la guerre, l'occupation et le pétainisme. Au fil de l'évolution de la ville, le lecteur peut imaginer les Cézeaux couverts de vignes et avec des pans entiers de campagne presque sauvage où s'égayaient les escapades de l'enfance, là où la ville tentaculaire a dressé aujourd'hui maisons et immeubles. Hommage donc rendu à cette ville, amour porté aux pays de l'enfance, dont l'enchantement suscite des descriptions émerveillées de l'auteur : "Illuminée comme à la parade, la cité paraissait se lover tranquillement au cœur de l'enchevêtrement minéral formé par les douces formes ombrées des pays dont les courbes sensuelles embrassaient le vaste golfe urbain. Ce chatolement s'étendait jusqu'à d'obscures et mystérieuses béances délicatement striées par les guirlandes sang et or des phares d'automobiles."

Sans sombrer dans le régionalisme, Serge Lesbre fait ainsi à la ville de Clermont la place qu'elle mérite d'occuper dans l'histoire, la sienne comme la nôtre. On peut donc recommander sans réserve la lecture de ce livre ; il fera le bonheur de bien des lecteurs – et pas seulement des Auvergnats – qui, le cœur parfois serré et la mémoire éclairée, accompliront, grâce à Serge Lesbre, ce voyage dans le temps, édifiant et nostalgique.

Alain Bandiera

Et la nostalgie, camarade !, éditions de La Galipote, 547 pages, 25 €.

“Laïcité, laïcité(s) ?”

Jean-Michel Ducomte est président de la Ligue de l'enseignement, juriste, spécialiste de droit public et de science politique et professeur à l'Institut d'études politiques de Toulouse. Dans son dernier ouvrage, il propose un panorama complet de la laïcité.

Dès le titre, on reconnaîtra l'auteur à un certain goût pour la provocation. Alors que certains réduisent la laïcité à son contraire – un mot fétiche, intouchable, une incantation... –, il s'amuse à faire ressortir la pluralité des usages et des idées par l'ajout d'un “s” que d'aucuns jugeront sacrilège. En l'absence de définition officielle gravée dans le marbre de la loi, les conceptions les plus diverses foisonnent. Pour sa part, Jean-Michel Ducomte développe son travail en s'appuyant sur la philosophie politique, l'Histoire et le droit. Ce qui nous vaut trois contributions denses réunies en un seul volume.

La première partie analyse comment les principes de la Révolution française constituent le fondement même de la laïcité. Les notions de reconnaissance, d'espace public, d'universel... sont étudiées de près. S'y ajoute une réflexion bienvenue sur les conditions d'efficacité de l'application de la laïcité. Trop d'essayistes se cantonnent à l'exposé de principes abstraits.

La deuxième partie s'attache au rappel de la construction historique, en mettant en tension l'exemplarité française et les spécificités des autres pays européens. L'auteur aboutit ainsi à la présentation d'une véritable géopolitique de la laïcité.

La troisième partie est un ouvrage en soi. Jean-Michel Ducomte est l'auteur d'un code de la laïcité où il a réuni toute la législation existante⁽¹⁾. Celle-ci est riche. Au-delà des grandes lois républicaines, de nombreux articles concernent des aspects souvent méconnus. Dans *Laïcité, laïcité(s)*, cette législation est commentée, expliquée, du principe de séparation à la question des sectes, en passant par l'exercice des cultes, l'enseignement (public ou privé), le statut personnel, les rites, la santé et les services publics, l'entreprise, la liberté d'expression... Cet ouvrage est assorti d'une bibliographie et de deux index (noms et lieux).

Charles Conte

En ligne sur www.laicite-laligue.org

Laïcité, laïcité(s) ?, éditions Privat, coll. “Le comptoir des idées”, 2012, 526 p., 16 €.

QUOI DE NEUF ?

Nos amis écrivent

David Fasciani, de l'amicale laïque de Riom, propose un roman historique qui se déroule dans la région de Lorient entre 1940 et 1959 : *Une boîte d'allumettes et deux briquets verts*.

La famille Marianni a émigré de la province des Abruzzes en Italie pour s'installer dans la région de Lorient. Angélo, le héros, subit très jeune une humiliation sévère. Parviendra-t-il, malgré cette blessure d'amour-propre, à surmonter les obstacles que lui impose son intégration et finalement se construire une personnalité ? Le livre raconte cette histoire où se mêlent à la fois action et analyse psychologique. On peut en savoir plus en allant sur le site www.editions-epée-et-chemins.com, rubrique “Nos livres”.

Du 4 septembre au 14 décembre

Être solidaire des enfants du Sénégal

Une démarche de développement durable, environnementale, sociale, économique. Un moment opportun d'éducation à la solidarité.

La grande collecte de matériel scolaire neuf organisée par Solidarité laïque, la MAE et la MAIF a pour objectif de participer à l'équipement en fournitures de centaines de classes du Sénégal, un pays classé dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA) : 153^e sur 185 au programme des Nations-Unies pour le développement.

Comment participer ?

Collecter du matériel scolaire neuf. Avant le 14 décembre, rassembler les fournitures (cahiers, crayons, stylos, gommes...) dans l'établissement scolaire participant mais aussi dans le centre de loisirs, l'entreprise, l'association, l'immeuble.

Puis **conditionner ce matériel** dans un ou des cartons en ayant soin de faire

l'inventaire du contenu qui sera ensuite collé sur le carton.

Dès que le colis est prêt, **le porter ou l'envoyer à la délégation MAE ou MAIF** la plus proche (adresses sur www.maif.fr).

Depuis 2001, grâce à l'opération “Un cahier, un crayon”, ce sont des centaines de tonnes de fournitures scolaires qui ont été distribuées dans les écoles publiques en Afghanistan, au Bénin, au Burkina Faso, en Haïti, à Madagascar, au Maroc, au Niger...

Les bénéficiaires seront choisis par les partenaires sénégalais du “Programme de développement des réseaux pour l'éducation en Afrique de l'Ouest” coordonné par Solidarité laïque, parmi les écoles publiques, structures socio-éducatives et culturelles les plus défavorisées.



FORUM

Mécénat culturel

Reprenant à son compte les déclarations de Jean Vilar sur “le théâtre service public... comme le gaz et l'électricité”, la ministre de la Culture déclarait récemment que “la culture est un droit pour le peuple [et] ne pas se battre pour redonner une fierté, une dignité aux gens qui ont des métiers simples, c'est nourrir le terreau sur lequel prospère le Front national”. C'est pourquoi les propositions que l'on peut lire dans les publications de la Comédie de Clermont peuvent laisser perplexe. Que dire de cette offre faite au public de devenir “Mécène de la Comédie” : soit simple mécène (à partir de 150 €), soit grand mécène (à partir de 2 500 €).

Certes, Jean Vilar lui-même avait ouvert des abonnements aux TNP. Mais c'était selon lui pour permettre au public populaire de se ré-approprié le théâtre trop souvent aux mains des plus riches. Une initiative d'ailleurs combattue puis abandonnée par son successeur, Georges Wilson, qui y voyait une résurgence du Club Méditerranée : “... Le public achetait des places pour des spectacles dont il ne savait rien, parfois qu'il boudait tandis que celui qui s'y intéressait ne pouvait pas les voir...”

Il faut cependant se demander de quel “public” parlaient ces créateurs devenus administrateurs ? Du public potentiel qu'il fallait aller chercher

dans les banlieues ? De celui qui ne va jamais au théâtre parce qu'il n'en a pas les moyens économiques et culturels ? De cette catégorie de population qui considère encore que la culture n'est pas faite pour elle ?... À moins qu'il ne s'agisse de ces publics dits “captifs” (classes d'élèves) qui ne vont au théâtre que conduits par leurs accompagnants et qui n'y reviendront selon les statistiques probablement jamais.

Au moment où des groupes d'artistes pétitionnent pour que les enseignements artistiques pour tous soient véritablement mis en place dans les programmes scolaires au même titre que les autres matières dites fondamentales, est-il bien décent que l'on puisse continuer à proposer une sélection par l'argent de “mécènes” dont seront évidemment exclus ceux qui ont tout juste les moyens de vivre en ces temps de crise ?

La Comédie est déjà largement subventionnée par l'argent des contribuables et celui des sponsors (Caisse d'Épargne, Hôtels Kyriad, Fédération viticole du Puy-de-Dôme, Établissements Manganelli...), c'est pourquoi, si nous sommes des éducateurs, des animateurs et les promoteurs d'une véritable éducation populaire financée par les pouvoirs publics, nous ne pouvons que refuser l'initiative d'ajouter des mécènes pouvant verser entre 150 et 2 500 € par an.

Marcel Col

Auvergne laïque

Abonnez-vous, réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

**FAL - 31, rue Pélissier
63028 Clermont-Ferrand
Cedex 2**

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 16 € à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand